

SPECIAL BUDGET 2023

Flash Infos Municipales – Juillet 2023

INTRODUCTION

Ce budget 2023 a été réalisé par votre équipe municipale en collaboration avec les agents de la commune avec la volonté de respecter l'engagement pris : ne pas dépenser moins mais dépenser mieux. Le résultat de gestion 2022 confirme une stabilité budgétaire par rapport aux années précédentes, stabilité obtenue grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses dans un contexte pourtant inflationniste. Un excédent de fonctionnement consécutif à cette bonne gestion, allié à une baisse du remboursement de la dette et un autofinancement important, permettent ainsi de prévoir en 2023 un programme d'investissement ambitieux dans le respect du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) défini. Ce troisième budget du mandat est donc la concrétisation d'une politique budgétaire affirmée visant à la réalisation planifiée de nombreux projets à destination de la population nicolasienne sans pour autant faire peser une charge lourde sur les foyers.

Budget 2023

4 134 272 €

FONCTIONNEMENT

2 595 592 €

INVESTISSEMENT

1 538 680 €

- Dont **152 195 €** de remboursement du capital de la dette
- Dont **185 500 €** de dépenses « récurrentes » pour les installations existantes
- Dont **1 200 985 €** de dépenses d'équipements nouveaux

A RETENIR en 2022

2 411 452 €

Dépenses de fonctionnement

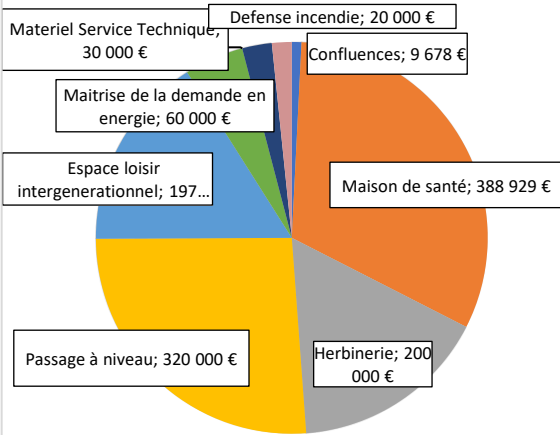
Elles regroupent les dépenses de rémunération des agents de la municipalité et les dépenses générales pour le fonctionnement des services. Les dépenses ont été stabilisées par un travail régulier de suivi.

703 793 €

Dépenses d'investissement

Cette somme est composée du remboursement de la dette (297 068 €) et de dépenses réelles en nouveaux investissements (146 799 €). Une partie des investissements prévus en 2022 n'a pas été réalisée et se reporte sur 2023.

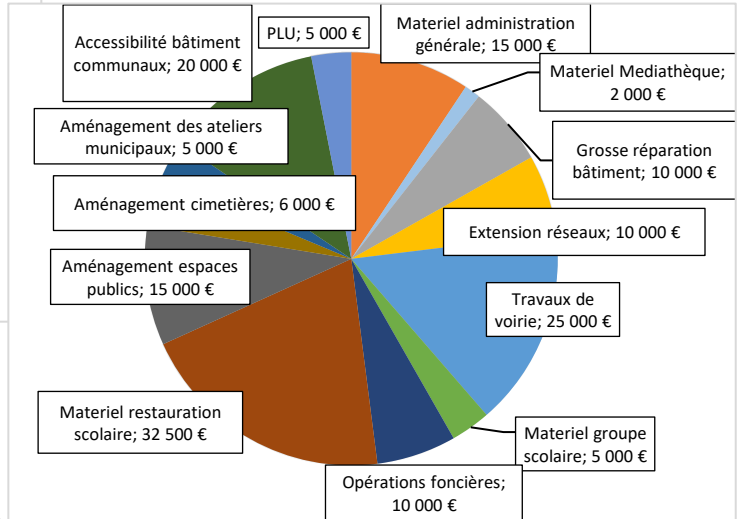
DEPENSES D'ÉQUIPEMENT 2023 : 1 386 485 €



1 200 985 € POUR LES PROJETS :

- ❖ Etudes en cours pour les projets suivants : l'espace intergénérationnel, l'aménagement du passage à niveau et l'école de l'Herbinerie.
- ❖ Livraison de la maison de santé fin 2023 – début 2024
- ❖ Continuité des investissements visant à la réduction des dépenses d'énergie.

185 500 € POUR CONSERVER LA QUALITÉ DE L'EXISTANT :



2023 : Un équilibre à maintenir

EN 2022 : ce qui a été fait

RÉDUCTION DES DÉPENSES

- Maintien de la politique d'actions dont un audit énergétique visant la réduction des dépenses d'énergie des bâtiments communaux.
- Groupe de travail réunissant des élus et des agents pour travailler sur des pistes d'amélioration et de rationalisation des dépenses
- Maintien de la qualité de service public malgré une instabilité des effectifs

AUGMENTATION DES RECETTES

- Valorisation du patrimoine communal: travail sur le tarif et le taux d'occupation des salles en location.
- Engagement d'une réflexion et rencontre avec les services préfectoraux sur les dotations, notamment le calcul de la DGF attribuée à la commune.

EN 2023 : ce qui sera fait

RÉDUCTION DES DÉPENSES

- Poursuite de la maîtrise des dépenses d'énergie des bâtiments communaux: investissement sur matériel.
- Stabilité des effectifs pour préserver la qualité du service sans augmenter le montant des charges.

AUGMENTATION DES RECETTES

- Travail poursuivi avec le préfet pour une meilleure compréhension des dotations de l'état en comparaison des autres communes de même importance dans Redon Agglomération.
- Evolution de l'effort fiscal : une augmentation des taux sur le foncier est appliquée à compter de 2023 après plusieurs années sans augmentation et en raison d'un taux faible en comparaison avec les communes de strate similaire sur le territoire de Redon Agglomération.
- Recherche active de financements des projets structurants auprès des divers partenaires avec en parallèle un suivi rigoureux des versements d'aides octroyées. .